

Troyes



Projet pédagogique de l'accueil de loisirs Jules Guesde



Du 20 au 31 octobre 2025



SOMMAIRE

<u>Les intentions éducatives de la ville de Troyes</u>	<u>P.3</u>
<u>Introduction et projet pédagogique</u>	<u>P.5</u>
<u>Au cœur du centre-ville et constats</u>	<u>P.6</u>
<u>Les caractéristiques du public</u>	<u>P.7</u>
<u>Le public accueilli au sein de l'accueil de loisirs</u>	<u>P.8</u>
<u>Intentions pédagogiques</u>	<u>P.8</u>
<u>Constats et objectifs</u>	<u>P.9</u>
<u>Moyens mis en œuvre et évaluation</u>	<u>P.11</u>
<u>L'accueil de loisirs Jules Guesde</u>	<u>P.11</u>
<u>Les fonctions de l'équipe d'animation et de direction</u>	<u>P.12</u>
<u>Communication</u>	<u>P.13</u>
<u>Sécurité</u>	<u>P.14</u>
<u>Plannings d'activités</u>	<u>P.15</u>



Les intentions éducatives de la ville de Troyes

Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (Chiffres INSEE 2021)

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT)

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé l'PEdT avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « plan mercredi » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le l'PEdT a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et

littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la CTG afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La CTG repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

Le Projet Éducatif péri et extrascolaire

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les accueils périscolaires les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes » ainsi que des accueils de loisirs périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Objectifs éducatifs (extrait du Projet Éducatif)

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation : en suscitant le désir de connaissance et de savoir-faire, en encourageant l'expression et la confrontation d'idées, et en rendant les enfants acteurs de leur quotidien et des animations.
- Encourager les réussites : en veillant à la cohérence et à la complémentarité entre les différents temps de l'enfant, tout en privilégiant le jeu et l'approche ludique.
- Promouvoir le bien-être et la santé : en favorisant la découverte d'activités physiques et sportives, en respectant les rythmes biologiques de l'enfant et en participant à l'éveil au goût.
- Participer à la construction citoyenne : en proposant des actions permettant de s'approprier la cité, en développant l'esprit d'initiative et l'esprit critique, et en ouvrant des espaces de discussion et de débat.

- Valoriser le respect : dans la relation d'égalité filles-garçons, dans l'attention portée à la place de chacun au sein du groupe, et dans l'appréhension des différences et des diversités. L'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel. Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement. La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

Introduction

Le projet pédagogique périscolaire et extrascolaire de la ville vise à accompagner chaque enfant dans son développement personnel et social. Notre mission est de créer un environnement propice à l'autonomie, à la responsabilisation et à l'épanouissement de chaque enfant, tout en favorisant le vivre ensemble.

Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en œuvre des moyens variés, tels que des temps d'échanges quotidiens, des activités diversifiées (sportives, créatives, culturelles) et des actions de sensibilisation aux différences. L'évaluation régulière des progrès des enfants se fait à travers des critères précis, comme leur capacité à s'organiser, à exprimer leurs besoins et à proposer des idées.

En résumé, notre projet pédagogique offre un cadre stimulant et bienveillant, permettant à chaque enfant de progresser vers une plus grande autonomie, de s'épanouir personnellement et d'apprendre à vivre ensemble.

Le Projet Pédagogique

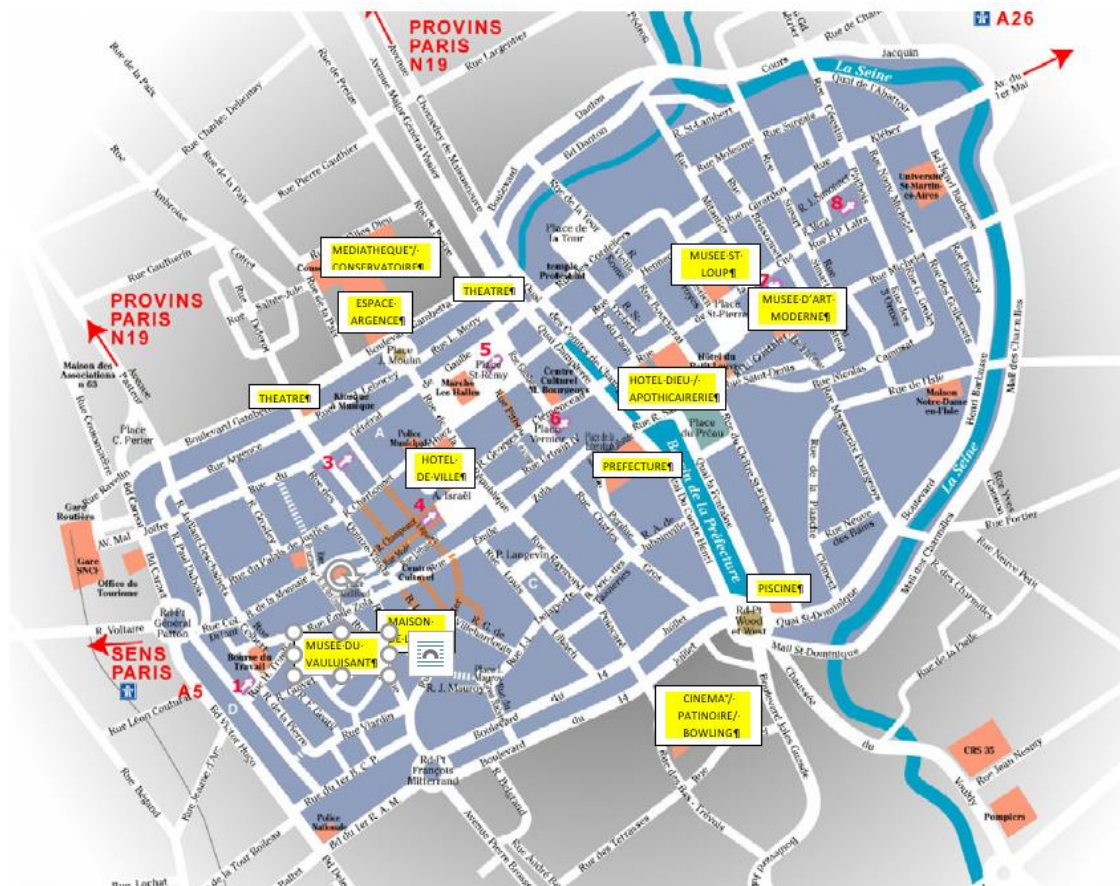
Le projet pédagogique est élaboré par les directeurs des accueils de loisirs et coordonnateurs en charge des dispositifs périscolaires, en partenariat avec les animateurs, en référence au projet éducatif de la Ville de Troyes.

Il doit permettre de répondre précisément aux questions des familles, relatives à l'organisation et au fonctionnement des accueils, indique les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre ainsi que le choix de l'action pédagogique proposée par l'équipe.

Les services périscolaires et extrascolaires sont des modes d'accueil éducatif pour les enfants proposés à titre facultatif. Ils complètent les projets scolaires offrant une continuité éducative. Ils s'articulent autour de quatre axes principaux : complémentarité éducative, inclusion et accessibilité, inscription territoriale, diversité et qualité des activités.

Les objectifs incluent la mise à disposition des moyens nécessaires, les choix pédagogiques adaptés, et le suivi-évaluation des activités. Les directeurs, animateurs, et parents sont des acteurs clés dans cette démarche éducative, assurant un environnement enrichissant et inclusif pour les enfants.

Au cœur du centre-ville



Les infrastructures périscolaires et extrascolaires ont un avantage certain de se situer au centre-ville Troyen. En effet, il est propice aux sorties éducatives et culturelles, à la découverte de notre patrimoine.

La proximité des réseaux de bus permet des déplacements plus fluides et plus courts.

Les caractéristiques du public

	3-5 ANS	6-12 ANS
Physique	Découverte de son corps Besoin de se dépenser et de temps calmes Ne mesure pas sa force Développe sa dextérité A besoin d'un rythme de vie régulier Est dans l'apprentissage de l'hygiène et de la propreté	Développement de la dextérité Augmentation de ses capacités et de sa concentration Importance d'une bonne qualité de sommeil et alimentaire Besoin de se dépenser Perte des dents de lait
Psychologique et intellectuel	Passe par la phase du complexe d'œdipe Positionnement de l'individu et du caractère : « Veut pas ! Non ! » Temps d'attention et de concentration très court L'imaginaire est en plein développement Acquisition du langage Développement de la mémoire et de la curiosité Début du contrôle de soi A besoin de repères constants	Début de l'esprit de compétition et du mensonge Sensibles aux actions solidaires Apprentissage ludique est remplacé par l'apprentissage fondamental : informations pures Raisonnement logique : âge du pourquoi Peur de l'échec Séparation du réel et de l'imaginaire Appréhender la gestion de son temps S'identifie à l'adulte Apprentissage de la lecture et de l'écriture
Affectif	Très sensible à l'avis de l'adulte : besoin de justice équitable Importance du doudou : attache aux repères familiaux Besoin de sécurité, de tendresse Très influençable Importance de l'explication de chaque acte : sinon ne comprend pas son erreur Ont des sentiments purs envers les enfants et les adultes : sans arrières pensées	Sensible à la justice : doit être équitable Susceptible et sensible Identification à l'adulte Séparation du lien maternel : le père prend sa place L'adulte détient toute les réponses A l'esprit de contradiction Besoin de réconfort et d'échanges avec les autres Il affirme sa personnalité et peut en devenir agressif Besoin de sécurité et d'affection : mais pas en public
Sociologique	Séparation de la cellule familiale Découvre de nouveaux environnements et repères Début de la vie en collectivité Début du langage Apprentissage de l'autonomie Aime à être responsabilisé et à aider les adultes Copie le comportement familial quand il est dans une collectivité	Devient de plus en plus indépendant, capable de se donner des règles et de les respecter Désir d'appartenance à un groupe du même sexe Besoin d'exprimer son individualité Aime les jeux collectifs, de coopération et de compétition

Le public accueilli au sein de l'accueil de loisirs :

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sont issus principalement du centre-ville ou les parents y travaillent.

Nous avons beaucoup d'enfants de 3 à 4 ans et de 9 à 12 ans, ce qui nous a conforté dans l'idée de pouvoir créer des temps pour les tranches d'âges différentes. En effet nous avons pu constater que les temps collectifs 3-6 ans et 6-12 ans étaient bénéfiques pour évoluer dans le vivre ensemble, l'entraide et la cohésion mais nous avons aussi constaté que chaque grand groupe avait besoin de se retrouver par niveau d'âge :

- Les 3-4 ans
- Les 5-6 ans
- Les 6-8 ans
- Les 9-12 ans

Intentions pédagogiques

En adéquation avec les objectifs éducatifs, les enfants sont sollicités afin d'émettre des idées, des propositions, et de participer à la mise en œuvre de projets d'animation, dans le but de devenir acteurs de leurs temps de loisirs, de vacances et de la vie locale en général.

Ainsi, nous leur permettons de faire et d'agir, en favorisant un apprentissage qui leur est propre, en tenant compte : du milieu, du désir de faire et des autres.



Leur permettre d'agir, c'est accepter qu'ils proposent, qu'ils s'engagent, qu'ils se trompent, c'est être à leurs côtés et les accompagner dans leurs démarches.

Le "désir de faire" naît de l'envie permanente de progresser, l'objectif est donc de mettre en place un environnement suffisamment riche qui suscitera cette envie.

De même, permettre à un enfant d'aller plus loin dans ses apprentissages, c'est consentir à ce qu'il prenne des risques et c'est mettre en place une situation qui réduira ces risques en lui laissant la liberté d'agir.

A l'accueil de loisirs, pour que les enfants se sentent dans un environnement rassurant, convivial et afin qu'ils se soient le plus à l'aise possible, nous leur proposons de venir avec des chaussons, rester en chaussettes dans l'enceinte des locaux, de venir déguisés. Ils ont aussi la possibilité d'apporter l'objet de leur passion, de leur centre d'intérêt, cela passe par des instruments de musique, des cahiers de dessins ou même des fabrications d'objets maisons, ce qui leur permet de partager ce qu'ils aiment avec les autres. Cela favorise les temps d'échanges et la communication entre les enfants. Ce sont des moments privilégiés car ils offrent à l'enfant la possibilité de se présenter, de faire découvrir qui il est grâce à sa passion.

Constats :

Le public accueilli au sein de l'accueil de loisirs vient essentiellement du secteur centre-ville où les parents y travaillent.

Nous avons beaucoup de fratries ce qui nous oblige à revoir notre fonctionnement au quotidien, en effet nous nous rendons compte que beaucoup de conflits apparaissent lorsque celles-ci sont réunis dans les mêmes groupes. Nous favorisons chez les moins de 6 ans des groupes par tranches d'âges (3-4 ans et 5-6 ans), chez les plus de 6 ans nous allons faire des groupes par typologies d'activités afin que chaque enfant puisse s'inscrire dans l'activité qui lui convient le plus.

Les enfants montrent une forte participation, une grande curiosité. Le cadre proposé leur permet de s'épanouir, de progresser dans leurs compétences, et de s'ouvrir au monde. Afin de poursuivre sur la dynamique lancée en ce début d'année et de consolider la démarche de favoriser l'expression chez l'enfant nous allons centrer ces vacances sur la vie du groupe.

Valeur éducative :

Favoriser l'autonomie et la responsabilisation : en suscitant le désir de connaissance et de savoir-faire, en encourageant l'expression et la confrontation d'idées, et en rendant les enfants acteurs de leur quotidien et animations.

Objectifs retenus:

Favoriser la communication en encourageant l'écoute, la prise de parole et l'expression des émotions.

Stimuler la coopération plutôt que la compétition en proposant des activités collectives qui nécessitent l'entraide et le partage des rôles.



Permettre à chaque enfant de participer activement à la vie du groupe.	- On observe que chaque enfant est inclus dans le collectif - On observe que les enfants jouent ensemble et échangent sur les temps de la vie quotidienne
Mettre en place des temps de régulation ou de parole	- Combien de temps de régulation ont été mis en place ? - Un temps de parole sera organisé chaque matin et chaque soir chaque enfant a pu s'exprimer
Organiser des jeux coopératifs et des défis collectifs	- Combien de jeux ont été mis en place par l'équipe d'animation ? - Combien de jeux ont été proposés par les enfants ?
Créer des supports visibles de la vie du groupe	- Une fresque des règles de vie a été créée ?
Instaurer des rôles tournants	- Combien de tâches ont été distribuées aux enfants ? - Combien d'enfants ont eu des tâches à faire au sein du fonctionnement de l'accueil de loisirs ?

Quelques précisions :

L'accueil de loisirs est en multi-sites, il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans :

- Les vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et au mois de juillet.

L'accueil de loisirs est fermé pendant les vacances de fin d'année ainsi qu'au mois d'août.

L'accueil du matin se fait entre 8h00 et 9h15, l'accueil du soir se fait entre 17h00 et 18h00.

L'équipe se constitue comme suit :

Une directrice pour les deux sites : DEBRUNE Aurélie

L'équipe des 3-6 ans est constituée de 4 animateurs

L'équipe des 6-12 ans est constituée de 3 animateurs



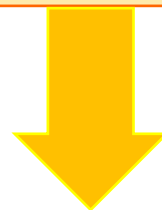
L'Accueil de Loisirs Jules Guesde



L'ACCUEIL DE LOISIRS JULES-GUESDE...

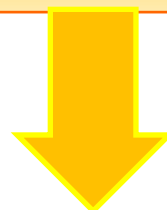
...est un lieu où la tolérance, la solidarité et le respect sont au cœur du projet de l'équipe d'animation. Les enfants de 3 à 12 ans expérimentent, testent, découvrent des activités créatives, des jeux sportifs et des ateliers artistiques, les encourageant à développer leurs compétences. Avec les plus grands, des temps de discussion et de débat sont initiés, et permettent aux enfants de préparer leurs vacances selon leurs envies et besoins.

**Les enfants de moins de 6 ans sont
à l'école maternelle 14 juillet au 2,
boulevard du 14 Juillet**



La capacité d'accueil pour les 3-6 ans est de 36 enfants

**Les enfants de plus de 6 ans sont à
l'école élémentaire 14 juillet au 72
rue Charles Gros**



La capacité d'accueil chez les 6-12 ans est de 32 enfants

Au Jules Guesde, on apprend à se connaître et à connaître les autres, on se dépasse quand on en a envie, on crée des défis, on partage des fous rires, des moments de discussions, des connaissances, on valorise les compétences et on profite d'un moment rien que pour les loisirs.

Les fonctions de l'équipe d'animation et de direction

L'équipe pédagogique est composée de coordonnateurs et de directeurs ainsi que d'animateurs que vous pourrez rencontrer sur les différents sites.

Les directeurs(trices) / les coordonnateurs(trices) jouent un rôle central dans la gestion et la direction des accueils, ils assurent :

- L'élaboration et la conduite du projet pédagogique
- Sont garant des orientations éducatives, ils veillent à ce que les principes et objectifs éducatifs soient respectés et appliqués.



En collaboration avec l'équipe d'animation :

- Ils développent et mettent en œuvre un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants.
- Ils sont garants des aspects réglementaires et administratifs : toutes les normes de sécurité, procédures et réglementations sont strictement respectées pour garantir la sécurité des enfants et de l'équipe d'animation.
- Ils s'occupent des aspects administratifs, comme la gestion des présences et des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil.
- L'animation de l'équipe pédagogique : en coordonnant, animant et formant l'équipe, ils favorisent une bonne dynamique de groupe et un travail collaboratif.
- S'assurent de la prise en compte de l'enfant dans sa globalité : ils mobilisent tous les acteurs nécessaires pour la prise en charge de l'enfant.
- Sont garants de la communication avec les familles : interlocuteurs privilégiés, ils assurent une communication fluide et de qualité



Les animateurs(trices) sont au cœur de l'interaction avec les enfants et jouent un rôle crucial dans leur épanouissement ; ils veillent à :

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants, en respectant toutes les réglementations en vigueur, lors de tous les temps de la journée.
- Conduire des activités en élaborant et animant des activités en accord avec les objectifs du projet pédagogique, favorisant le développement des enfants
- Engager une démarche pédagogique par leur présence active et leurs interactions ils créent un environnement de confiance, adoptent des attitudes variées pour accompagner les enfants vers une plus grande indépendance et autonomie en les encourageant à prendre des initiatives, à faire des choix et à participer activement aux décisions de groupe.

L'animateur relai au sein des écoles assure la liaison, la remontée d'information entre les animateurs sur site et le coordonnateur référent.

Communication

La communication est un point incontournable à ne pas négliger dans l'animation et à sans cesse développer. Véritable vecteur d'identité, une bonne communication est gage de sérieux, de qualité et valorise l'accueil péri et extrascolaire dans sa dimension éducative.

La communication avec les familles

1. Un site internet : www.ville-troyes.fr qui recense l'ensemble des informations liées aux thématiques « découvrir Troyes, au quotidien, proximité, sortir/bouger, vie municipale, téléservices »
2. Un portail famille : PORTAIL FAMILLE - accueil (troyes.fr) qui informe au sujet de la petite enfance, des écoles et de leurs activités, des vacances en accueil de Loisirs, des espaces intergénérationnels. Un espace personnel permet aux familles de procéder aux inscriptions/annulations en ligne. L'actualité incontournable de ces structures y est mise en avant.
3. Soucieuse de vivre avec son temps, la Ville de Troyes possède aussi des pages officielles sur plusieurs réseaux sociaux qui permettent à tous de suivre des moments forts de la commune et notamment certains temps et/ou informations des accueils de loisirs Troyens.
4. Un flyer par Accueil de Loisirs est à disposition des familles et une attention particulière est portée quant à la transmission des valeurs du projet pédagogique.
5. Des programmes d'activités péri et extrascolaires et les menus sont affichés devant chaque site.
6. Des temps de partage et d'échanges réguliers sont proposés au sein des accueils de loisirs.
7. Un questionnaire de satisfaction permet de recenser les avis des familles

Communication avec les enfants :

La communication avec les enfants se fait tout au long des journées d'accueil, de leur arrivée le matin jusqu'à leur départ du soir. Les accueils péri et extrascolaires étant des lieux de partage, les échanges sont perpétuels. Celle-ci s'incarne à travers le quotidien vécu. L'enfant prend alors part au fonctionnement, qui varie selon les types et lieux d'accueil fréquentés.

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

1. Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements). À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour le périscolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur périscolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.

Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

6. Consignes d'incendie et PPMS :

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouvent les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

Ville de Troyes - Tarifs 2025

applicables à compter pour l'année scolaire 2025-2026 (sauf dispositions particulières)

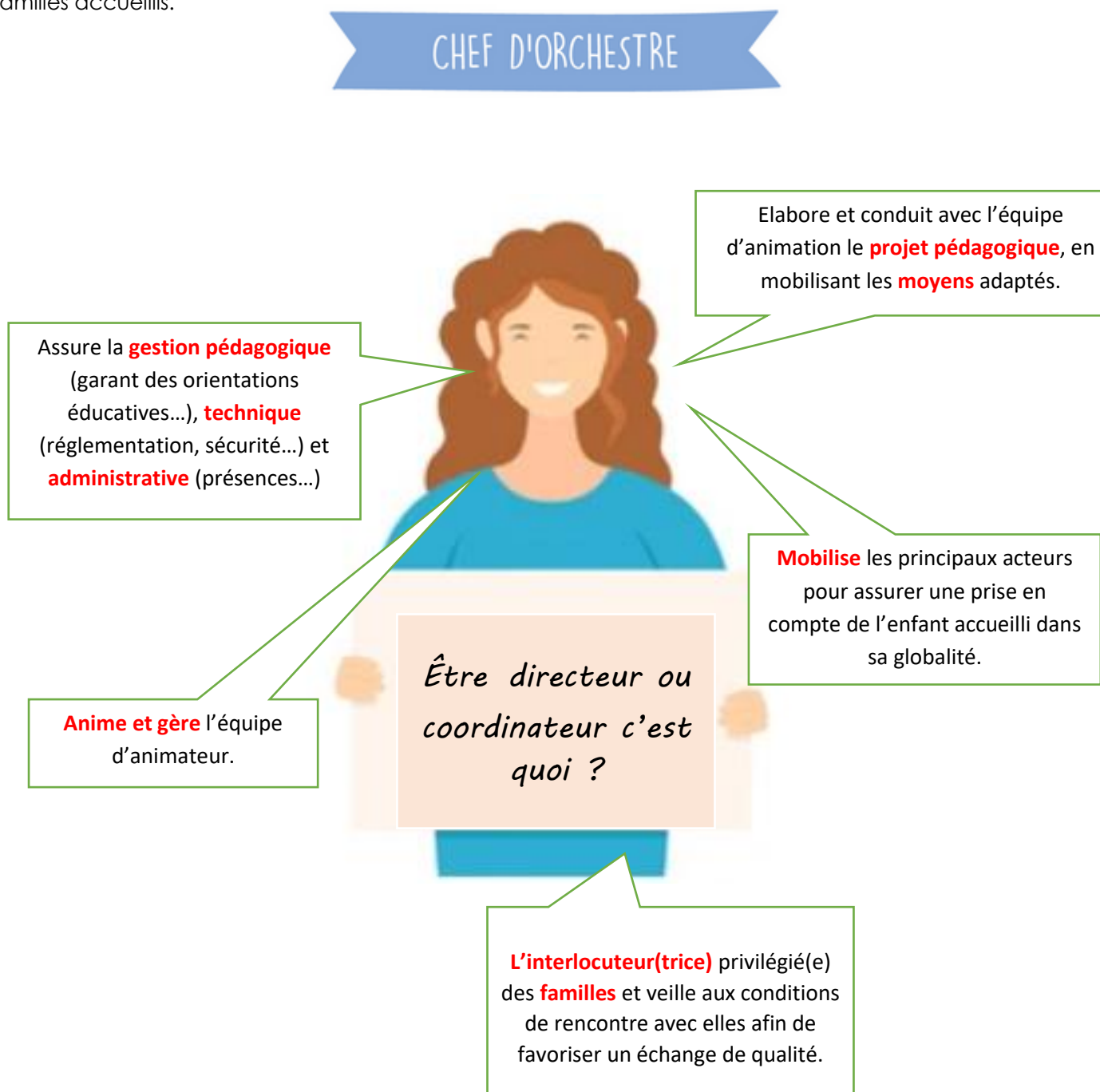
ACCUEILS DE LOISIRS 3 à 12 ans

Désignation des tarifs			Tarifs en vigueur		Tarifs applicables pour l'année scolaire 2025-2026 (sauf dispositions particulières)	
			Troyens	Non Troyens	Troyens	Non Troyens
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée avec repas						
	Quotient familial					
0 €	Δ	300 €	5,50	6,00	5,60	6,10
301 €	Δ	500 €	6,60	7,20	6,70	7,30
501 €	Δ	700 €	7,90	8,60	8,00	8,75
701 €	Δ	900 €	10,30	11,30	10,45	11,45
901 €	Δ	1 100 €	15,40	16,80	15,60	17,05
1 101 €	et plus		18,50	20,10	18,75	20,40
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée sans repas						
	Quotient familial					
0 €	Δ	300 €	4,10	4,50	4,15	4,60
301 €	Δ	500 €	4,95	5,40	5,05	5,50
501 €	Δ	700 €	5,90	6,40	6,00	6,50
701 €	Δ	900 €	7,70	8,40	7,80	8,55
901 €	Δ	1 100 €	9,90	10,80	10,05	10,95
1 101 €	et plus		12,10	13,20	12,30	13,40
3 à 12 ans - Mercredis journée complète avec repas						
	Quotient familial					
0 €	Δ	300 €	5,50	6,00	5,60	6,10
301 €	Δ	500 €	6,60	7,20	6,70	7,30
501 €	Δ	700 €	7,90	8,60	8,00	8,75
701 €	Δ	900 €	10,30	11,30	10,45	11,45
901 €	Δ	1 100 €	15,40	16,80	15,60	17,05
1 101 €	et plus		18,50	20,10	18,75	20,40
3 à 12 ans - Mercredis journée complète sans repas						
	Quotient familial					
0 €	Δ	300 €	4,10	4,50	4,15	4,60
301 €	Δ	500 €	4,95	5,40	5,05	5,50
501 €	Δ	700 €	5,90	6,40	6,00	6,50
701 €	Δ	900 €	7,70	8,40	7,80	8,55
901 €	Δ	1 100 €	9,90	10,80	10,05	10,95
1 101 €	et plus		12,10	13,20	12,30	13,40
3 à 12 ans - Mercredis - en 1/2 journée sans repas						
	Quotient familial					
0 €	Δ	300 €	2,20	2,40	2,25	2,45
301 €	Δ	500 €	2,60	2,90	2,65	2,95
501 €	Δ	700 €	3,30	3,60	3,35	3,65
701 €	Δ	900 €	4,40	4,80	4,50	4,90
901 €	Δ	1 100 €	5,30	5,70	5,35	5,80
1 101 €	et plus		6,60	7,20	6,70	7,30

➤ l'Équipe de l'encadrement

● Directeur/trice

Le directeur de l'Accueil de Loisirs et le coordinateur Péri-scolaire travaillent ensemble par secteur afin de garantir une continuité et une cohérence de travail auprès des enfants et des familles accueillis.



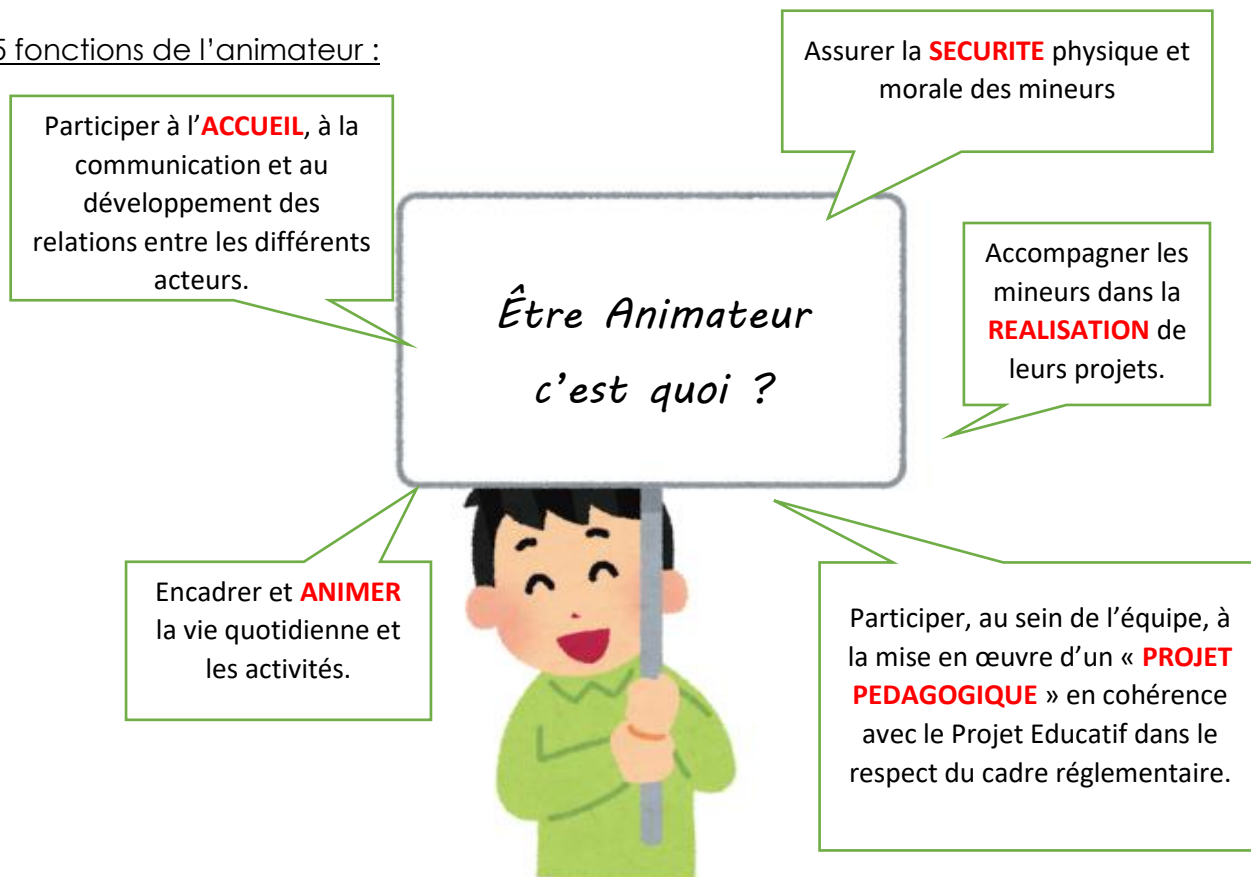
Ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants accueillis, mettent en œuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veillent au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.

● Animateur

Les normes d'encadrement / La Ville de Troyes préconise :

- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans pendant les vacances
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans pendant les vacances

Les 5 fonctions de l'animateur :



L'encadrement de mineurs requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire. La notion d'encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un adulte qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique...

Ainsi, il est demandé à chacun d'être attentif et bienveillant, de garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant et de :

- poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif
- d'assurer en toutes circonstances une surveillance constante et active, impliquant notamment sa ponctualité, et de limiter l'utilisation du téléphone portable au seul usage professionnel.
- d'installer une communication respectueuse et positive avec les enfants, indispensable à la construction du dialogue.
- d'adopter un comportement respectueux et non-discriminant à l'égard de l'enfant y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation.

- de proscrire toute familiarité de langage, gestuelle, relationnelle et, sauf situation d'urgence, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant.

- de s'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.

Les conditions d'encadrement et de qualification des accueils collectifs de mineurs sont fixées par les articles R227-12 à 228 Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est demandé à chaque encadrant d'informer immédiatement les responsables identifiés de la ville de Troyes de toute situation qui lui semblerait de nature à compromettre le bien-être et la sécurité physique, morale et affective des enfants, ceci afin que les mesures nécessaires puissent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
Programme des activités de vos enfants pour
La semaine du 20 au 24 octobre 2025
 Pour les enfants de 3 à 6 ans

Accueil de Loisirs Jules Guesde
 2 boulevard 8-14 juillet
 31000 Troyes
 06.33.84.93.82
 8h-18h

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
La découverte des émotions : - Le jeu du miroir (activité d'expression) - Le tableau des émotions (atelier créatif) - Je gribouille (atelier artistique) - Mim'émotions (atelier de mime) - Puzzle collectif (activité créative)	L'écoute en action : - Le téléphone sans fil (activité d'expression) - Atelier de lecture interactive : Je lis je dessine - Mon collage intuitif (activité créative) - Initiation yoga - Atelier philo (atelier d'expression)	La prise de parole : - La météo des émotions (atelier créatif) - Le bâton à histoires (atelier d'expression) - Les cerceaux en folie (jeu sportif) - Il était une fois TOI et MOI (atelier d'expression) - Au chant des instruments (activité musicale)	La coopération et l'entraide : - Construction de la tour géante (jeu de coopération) - La toile d'araignée (atelier d'expression) - La forêt des citrouilles (jeu sportif) - Transport d'une balle pour deux (jeu sportif)	La journée du partage : - Le cercle des mots magiques (jeu d'expression) - Le débat des marionnettes (atelier créatif puis de communication) - Le sauvetage des légumes d'automne (jeu sportif) - Parachutiste nous voilà ! (jeu de coopération)

Piscine pour 10 enfants Piscine pour 10 enfants

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE
Programme des activités de vos enfants pour
La semaine du 20 au 24 octobre 2025
 Pour les enfants de 6 à 12 ans

Accueil de Loisirs Jules Guesde
 72 rue Charles Gras
 10000 Troyes
 06.33.84.93.82
 8h-18h

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
Jeu de présentation : la bataille de la boule de papier Création d'affiche sur la charte de vie de l'accueil de loisirs Le parcours extrême (jeu sportif) L'art de la relaxation (atelier d'expression) La danse de l'automne (atelier créatif)	Le miroir émotionnel (atelier créatif) Mémoxy coopératif (jeu sportif) Le ballon de l'amitié (jeu d'expression) Théâtre d'ombres (atelier d'expression) Tire le plus fort (jeu sportif)	A la recherche de la boussole en or (grand jeu) Petits pas de danse (atelier d'expression) Les empreintes masquées (atelier créatif) Art calligraphique (atelier créatif)	Le relais des cerceaux (jeu sportif) Mystérieux mimes (atelier d'expression) L'art du pliage (atelier créatif) La passe du ballon fou (jeu sportif) Conte guidé (atelier d'expression)	Le tennis de sol (jeu sportif) Le ballon de l'amitié (atelier d'expression) Le labo (atelier scientifique) Mosaïques rondes (atelier créatif)

Piscine pour 10 enfants Piscine pour 10 enfants

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour La semaine du 27 au 31 octobre 2025

Pour les enfants de 3 à 6 ans

Troyes
Accueil de **La Guesde**
2 boulevard du 14 juillet
10000 Troyes
06.33.84.93.82
8h-18h

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31
La découverte des émotions : - Les feuilles d'automne (atelier créatif) - Au rythme de ma voix (atelier d'expression) - Attention aux couleurs (jeu sportif) - Le totem de Jules Guesde (activité créative)	L'écoute en action : - La course aux chiffres (atelier sportif) - Quel est cet animal ? (atelier créatif) - Tend l'oreille pour me trouver (jeu sportif) - La discussion (atelier d'expression)	La prise de parole : - La citrouille aux mille histoires (atelier créatif) - Soleil collectif (jeu sportif) - La tour de cubes (activité créative) - Si on s'inventait des histoires (atelier d'expression)	La coopération et l'entraide : - La flaque d'eau magique (atelier créatif) - La cabane aux peluches (atelier sportif) - Les notes de musique (atelier d'expression) - Balle rapide (jeu sportif)	La journée du partage : - Jeu du cadeau (atelier d'expression) - Fresque automnale (activité créative) - Jeu du miroir (activité de mime) - Le train fou (jeu sportif)

Piscine pour 10 enfants

Piscine pour 10 enfants

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03.25.70.47.77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour La semaine du 27 au 31 octobre 2025

Pour les enfants de 6 à 12 ans

Troyes
Accueil de **La Guesde**
72 rue Charles Groll
10000 Troyes
06.33.84.93.82
8h-18h

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31
Avis de recherche (jeu de connaissance) L'olympiades du bérêt (jeu sportif) Raconte-nous une histoire effrayante (atelier d'expression) Création d'un livre aux mots (atelier créatif) Retrouvons la mascotte (jeu d'énigme)	La balle en feu (jeu sportif) Dansons ensemble (atelier d'expression) Blagues et devinettes (atelier d'expression) La course aux rires (atelier sportif) Arbre coopératif (atelier créatif)	Le parcours de l'effroi (jeu sportif) Derrière les masques (atelier d'expression) La cocotte aux émotions (atelier créatif) La chaîne aux dessins (atelier créatif) La course aux lettres (jeu sportif)	Au cœur de l'île (grand jeu) Emotions mystères (atelier d'expression) Questions horribles (quiz) Les statues au musée (atelier créatif) Parlons de nous ! (jeu de prise de parole)	Les énigmes du fort Guesde (jeu de recherche) Le poème des pensées (atelier d'expression) Le tableau de la terreur (atelier créatif) Quelle danse pour qui ? (initiation danses du monde)

Piscine pour 10 enfants

Piscine pour 10 enfants

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03.25.70.47.77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr